



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DE LA ROCHE DE RAME

Concertation publique réglementaire Atelier de travail du 26/09/2024

Synthèse

05/11/2024 – VF

SOMMAIRE

1 Introduction	3
1.1 Rappels.....	3
1.2 L'atelier n°1 du 26 septembre 2024	4
2 Synthèse des échanges en séance plénière	5
3 Synthèse des contributions des participants à l'atelier	8
3.1 Secteur Entrée Sud – parking et camping du lac	9
3.2 Secteur Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château	10
3.3 Secteur Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue.....	11
3.4 Secteur Traversée du centre et carrefour de l'école	12
3.5 Secteur Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension	13
3.6 Vue globale du projet.....	14
4 Suites de l'atelier du 26 septembre	15
5 Annexes	16
5.1 Contributions littérales des participants	16
5.1.1 Secteur Entrée Sud – parking et camping du lac	16
5.1.2 Secteur Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château	17
5.1.3 Secteur Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue.....	18
5.1.4 Secteur Traversée du centre et carrefour de l'école.....	19
5.1.5 Secteur Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension	20
5.1.6 Vue globale du projet.....	22
5.2 Liste des participants.....	23

1 Introduction

1.1 Rappels

La commune de la Roche-de-Rame est traversée par la RN94, axe principal structurant du réseau routier des Hautes-Alpes. La route nationale est vécue comme une source de nuisances fortes par les habitants du village : flux routiers denses, nuisances sonores, dangerosité de certains points de passage, ...

Du 24 septembre au 07 novembre 2024, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur, maître d'ouvrage du projet de requalification de la traversée du village de la Roche-de-Rame, organise une **concertation publique réglementaire ouverte à tous**, qui a pour objectifs de :

- D'**informer le public** sur le projet de requalification de la traversée du village (et ses options de passage)
- De **recueillir les avis et contributions** du public
- De contribuer à aboutir à un projet de requalification de la traversée du village **consolidé et approprié**, contribuant positivement à l'avenir du village

Le **dispositif d'information et de recueil des avis du public** mis en place par la DREAL est le suivant :

- S'informer sur le projet de requalification de la traversée du village
 - Un arrêté préfectoral paru le 09 septembre 2024, disponible sur le site internet du projet : <https://www.traversee-roche-de-rame.com/s-informer-et-participer>
 - Une page Facebook dédiée au projet : <https://www.facebook.com/share/UKqbkR8PRsFMXRyg/?mibextid=LQQJ4d>
 - Un dossier support de la concertation
 - Disponible en version papier en mairie, aux horaires d'ouvertures habituels
 - Disponible en téléchargement sur le site internet du projet : <https://www.traversee-roche-de-rame.com/s-informer-et-participer>
- Participer à la concertation
 - Deux ateliers de travail, jeudi 26/09 et jeudi 07/11 à 18h à la salle polyvalente de la Roche-de-Rame
 - Des permanences individuelles avec le maître d'ouvrage, à distance ou en mairie, tenues du 02 au 04 octobre
 - Un registre papier disponible en mairie de la Roche-de-Rame, aux horaires d'ouverture habituels

- L'adresse postale suivante : 16 rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3
- L'adresse e-mail suivante : rochederame@nicaya.com

1.2 L'atelier n°1 du 26 septembre 2024

Rappel des **objectifs de l'atelier n°1** du 26 septembre 2024 :

- **Présenter le projet** de requalification de la traversée de la Roche-de-Rame
- Partager **l'appréciation des participants concernant les points forts / faibles du projet** et des options de passage proposées
- Recueillir les **contributions des participants sur les améliorations à envisager** pour le projet

Cet atelier s'est tenu dans la salle polyvalente de la Roche-de-Rame, de 18h à 20h. Un temps de convivialité a été organisé par la municipalité dans la salle, à l'issue de l'atelier.

L'atelier s'est déroulé comme suit :

- Propos introductifs
 - Michel FRISON, Maire de la Roche-de-Rame
 - Mathieu GICQUEL, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Partage d'informations en plénière
 - La concertation publique réglementaire
 - Le projet de développement de la commune
 - Le projet de requalification de la traversée du village
- Atelier de travail en sous-groupes
- Suites : prochaines étapes de la concertation et du projet
- Temps de convivialité

2 Synthèse des échanges en séance plénière

Introduction et déroulé de l'atelier

Michel FRISON, Maire de la Roche de Rame, accueille les participants et les invite à participer à la réunion de concertation en s'exprimant sur le projet.

Mathieu GICQUEL, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, remercie Monsieur le Maire pour son accueil ainsi que les participants pour leur présence afin de contribuer à l'élaboration du projet.

Samuel MAZZER, du cabinet Nicaya, présente ensuite le déroulé de l'atelier.

La concertation publique réglementaire

Diapositives 7 à 11

Mathieu GICQUEL, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, présente les objectifs de la concertation, les modalités d'information / de participation, le calendrier ainsi que les objectifs de l'atelier du jour.

Le projet de développement de la commune

Diapositives 12 à 19

Michel FRISON, Maire de la Roche-de-Rame, rappelle le projet de développement de la commune élaboré en 2021 par la municipalité, avec l'appui des forces vives du village : démarche d'élaboration, diagnostic du village, enjeux identifiés par pôle géographique et effets attendus pour le village, une fois le projet réalisé.

Le projet de requalification de la traversée du village

Diapositives 20 à 34

Mathieu GICQUEL, de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, présente les objectifs du projet de requalification de la traversée du village et ses principales orientations (périmètre, secteurs d'aménagement, maîtrise des vitesses).

Il partage les différents aménagements proposés pour la requalification de la traversée de la Roche de Rame, sur les secteurs suivants :

- Entrée Sud – parking du lac et camping du lac
- Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château
- Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue
- Traversée du centre, carrefour de l'école et carrefour RN 94 / RD 38
- Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension

Il présente également les options de passage étudiées mais non-proposées à la concertation par la DREAL dans le secteur du centre-bourg et précise les

raisons ayant conduit la DREAL à retenir les deux options de passage proposées pour cet atelier.

Interventions des participants

Un participant de l'association Les Croquignards exprime sa déception que la DREAL ne propose pas d'option permettant d'épargner à la fois le bar *Le Central* et la maison Queyras. Il indique ne pas avoir eu connaissance d'une prise de contact de la DREAL avec les propriétaires du bâti comprenant le bar *Le Central* et estime que la situation est désormais délicate car marquée par une opposition entre les deux options. Il ajoute que les Croquignards ne participeront pas à la concertation si les propriétaires du bâti comprenant le bar *Le Central* ne souhaitent pas le céder.

Un participant, également membre de l'association Les Croquignards, regrette que Monsieur le Maire n'ait pas fait mention de la vie associative dans sa présentation du projet communal, notamment des actions menées par les Croquignards.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : la DREAL a exploré différentes options dans le but de réduire au maximum les impacts du projet sur le bâti. Dans ce secteur, la route est actuellement trop étroite, il est donc nécessaire qu'elle soit élargie afin que les véhicules puissent se croiser de façon sécurisée. Les options proposées permettent d'assurer la sécurisation de ce passage étroit tout en limitant, selon l'option, les impacts sur un seul côté de la route nationale.
- **Michel FRISON, Maire de la Roche de Rame** : lors de la réunion publique du 11 juillet, la demande d'explorer d'autres options n'ayant pas d'impact sur la maison Queyras a été clairement formulée par les Croquignards présents. Il a également été clairement répondu que le bâti serait impacté dans ce secteur, soit d'un côté soit de l'autre de la rue. Selon les impacts du projet retenu, une période de concertation et d'échanges directs avec les propriétaires sera engagée.

Un participant estime que le « cœur » du projet est dans le centre-bourg, où il nécessaire de faire un choix. Le reste des aménagements proposés ne sont que des détails.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : le projet de requalification proposé concerne toute la traversée du village. Tous les secteurs d'aménagement sont importants pour la sécurisation des circulations dans le village, la mise en place de circulations via les modes doux et le développement de la vie de village.

Un participant interroge la DREAL sur le maintien de la circulation piétonne sur les berges du lac, avec l'aménagement d'une piste cyclable en bordure de RN 94.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : le projet proposé prévoit que la voie cyclable longe la RN sans impact sur le cheminement piéton en bordure du lac.

Un participant estime que le projet de requalification proposé consiste à élargir la route pour « *faire passer les voitures plus confortablement* » en ayant un impact sur des bâtis habités, alors que ces demandes ne figuraient pas dans le projet communal élaboré en 2021.

- **Michel FRISON, Maire de la Roche-de-Rame** : le projet n'est pas conçu pour les voitures mais pour les Rochons. Pour ceux qui n'habitent pas dans le centre-bourg et qui doivent passer par là. Pour permettre aux habitants de circuler au bord de la route de façon sécurisée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui et que la population demande depuis des années. Le passage étroit du centre-bourg, porteur de nombreux facteurs d'insécurité, a constitué l'argument principal en faveur d'un aménagement : il est difficilement entendable que ce même argument devienne la solution à la sécurisation du village, dans ce secteur.
- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : le projet consiste même, dans certains secteurs, à rétrécir la largeur de la route afin d'inciter, voire d'obliger les véhicules à ralentir.

Un participant s'inquiète de l'impact des futurs travaux sur le trafic des véhicules entre Briançon et Gap.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : la concertation publique en cours a vocation à stabiliser, avec les habitants de la Roche-de-Rame, le projet de requalification de la traversée du village. Ce n'est qu'après cette étape que la DREAL approfondira les études afin de déterminer le phasage des travaux de façon fine, afin d'éviter au maximum les impacts sur les circulations et la vie des habitants. La DREAL s'engage à revenir vers les habitants, une fois ces études engagées, pour préciser en concertation les conditions de mise en œuvre du projet de requalification.

Un participant interroge la DREAL sur l'intégration de la zone du Planet dans le périmètre du projet.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : le périmètre du projet est compris entre le panneau d'entrée Sud (au niveau du lac) et le carrefour de l'Ascension.

Une participante interroge la DREAL sur la prise en compte des contributions formulée lors des 2 ateliers de travail et plus largement durant la concertation. Elle souhaite que le travail fourni par les habitants soit pris en compte pour la suite du projet.

- **Matthieu GICQUEL – DREAL** : la DREAL réalisera une synthèse de l'atelier de ce jour qui sera mise en ligne sur le site internet du projet. À l'issue de l'atelier, la DREAL analysera l'opportunité et la faisabilité et les modalités

d'intégration des contributions, afin de partager une version enrichie et ajustée lors de l'atelier n°2 du 07 novembre 2024. Enfin, un bilan de la concertation sera réalisé et publié à horizon fin 2024.

- Samuel MAZZER – Nicaya conseil : la concertation en cours est une concertation réglementaire qui prendra formellement fin le 07 novembre 2024. Le travail de conception du projet se poursuivra au-delà de cette concertation et continuera d'associer les habitants de la Roche-de-Rame.

3 Synthèse des contributions des participants à l'atelier

Lors de l'atelier, la DREAL a invité les participants à travailler sur **6 espaces de travail** :

1. Secteur Entrée Sud – parking et camping du lac
2. Secteur Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château
3. Secteur Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue
4. Secteur Traversée du centre et carrefour de l'école
5. Secteur Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension
6. Vue globale du projet

Les éléments ci-après présentent une **synthèse des contributions formulées par les participants** lors de l'atelier du 26 septembre avec, pour chaque secteur :

- Les points forts identifiés par les participants
- Les points faibles identifiés par les participants
- Les propositions d'amélioration formulées par les participants

Les supports de travail (plans + visuels 3D) utilisés durant l'atelier sont diffusés avec cette synthèse, ainsi que le diaporama de la séance. Ces documents seront mis en ligne sur le site internet du projet : <https://www.traversee-roche-de-rame.com/>

Une retranscription littérale des contributions formulées est disponible en annexe de ce document.

3.1 Secteur Entrée Sud – parking et camping du lac

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piste cyclable <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de places de parking (>20 places) <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourne à gauche 	<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque que la chicane soit « contournée » par certains véhicules qui « tirent droit » • Chicane insuffisante : risque que la sinuosité ne suffise pas, vue la vitesse avec laquelle les voitures arrivent <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camping du lac <ul style="list-style-type: none"> ○ Piste cyclable faite pour les vélos de route débouche dans le village (revêtement plutôt pour VTT) : revêtement différent donc danger quand reprise sur RN ○ Piste cyclable qui suit la route communale vers le centre-bourg et pas la RN ○ Manque passage piétons devant le camping • Parking du lac <ul style="list-style-type: none"> ○ Piste cyclable qui s'arrête au parking sud ○ Pas assez de précisions sur la sécurisation de la voie douce ○ Petit bout de piste cyclable en amont de l'entrée du parking : à supprimer <p>Impacts humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact sur le bâti • Chicane devant le bâtiment Chieno : impacte le bâti et réduit les places • Impact sur le rocher de la Calla <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de sécurité entre la RN et la plage : risque de sortie de route 	<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la visibilité de la chicane (parking lac) depuis le Sud <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la piste : continuité avec le Sud et Pra Reboul • En sortie du chemin piéton de Coutin, laisser un accès libre sur le parking • Proposer des représentations en coupe pour rendre compte de la sécurisation de la piste cyclable <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager plus de places de parking au droit du bâtiment Chieno • Ne pas faire d'aménagement au-delà de la barrière actuelle de sécurité <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter d'impacter le rocher de la Calla <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les abords de la RN à proximité du lac (sortie de route) : renforcer glissière, mur de protection, ... • Installer un feu permettant de réguler la vitesse / un radar pédagogique / un radar de vitesse • Installer un radar au niveau du passage à niveau (zone du Planet) : retour d'expérience positif de la commune de Saint-Clément • Marquer davantage les îlots centraux des chicanes pour réduire la vitesse : îlot surélevé • Ajouter des passages piétons fortement signalisés et avec un éclairage au sol clignotant

3.2 Secteur Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure fluidité de circulation <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité piétons / vélos au village <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture du centre de village • Vraie respiration et ouverture vers le parc • Création d'une place – terrasse <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'impact sur bâti habité 	<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interruption voie cyclable entre maison du doyen et camping du lac <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de voitures sur place de l'escalade : 20 places de stationnement <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact sur bâti vivant (culture / vie associative) : Croquignards • Relocalisation Croquignards : rien de prévu <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de manque de respect de la limitation, accélération, prise de vitesse • Pas d'obstacle visuel en approche avec la démolition du bâti (trop de perspective) <p>Nuisances / trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rien n'est prévu pour réduire le bruit 	<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdire la circulation voiture entre la place de l'escalade et la mairie (rue des Queyras) • Établir la voie mixte côté Est de la RN <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager un espace de convivialité (bancs, tables ...) sur la place de l'escalade, plutôt qu'un parking <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relocaliser les Croquignards dans le parc du château <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doubler le passage piéton de la place du monument aux morts (maintenir l'existant) + maintenir le feu existant • Installer un ralentisseur, un îlot séparateur ou une bande médiane • Installer un radar, y compris de chaque côté du centre bourg • Améliorer la sécurisation de la traversée piétonne au niveau de la place de l'escalade

3.3 Secteur Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none">• Étude d'une nouvelle option : maison Queyras maintenue à son emplacement actuel• Mise en valeur du rocher d'escalade• Maison Boisset moins impactée <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none">• Stationnement supplémentaire <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none">• Accès piéton au parc, en bordure de RN sécurisé <p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none">• Vraie chicane marquée	<p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none">• Démolition de l'ensemble <i>Le Central</i>• Démolition de l'annexe Fourrat <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none">• Beaucoup d'espaces « vides » <p>Nuisances / trafic</p> <ul style="list-style-type: none">• Nuisances sonores dues à la réaccélération	<p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none">• Remettre en valeur la maison des Croquignards <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none">• Terrasse, tables pique-nique, jeux : convivialité• Créer des stationnements entre la RN et le chemin des Queyras (triangle) <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none">• Décaler le passage piétons vers le centre de l'ensemble <i>Le Central</i> <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer la sécurité de la traversée des piétons : feu récompense, passage souterrain, ...

3.4 Secteur Traversée du centre et carrefour de l'école

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Entrée de l'école Suppression de la voie de décélération de la RD 38, oblige les véhicules à ralentir <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuité piétons et vélos Création des deux passages piétons en amont/aval du pont sur le torrent de Bouchouse 	<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Chicane (école) pas suffisamment marquée Ligne droite de la traversée du centre : pas de vrai moyen de faire ralentir les véhicules Suppression de la voie de décélération de la RD 38 (accès Freissinières) : dangereux car risque de se faire emboutir <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Voie mixte : absence de places de stationnement (kinés, nounous, commerces, résidents) + attention accès privés côté ouest de la RN Augmentation du nombre de piétons / cyclistes avec les aménagements : augmentation accidents <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone 30 trop longue : risque de ne pas être respectée + augmentation des dépassements Manque de voie d'insertion depuis l'accès Est sur le torrent Création des deux passages piétons : manque de visibilité pour les piétons et voitures 	<p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Accentuer la chicane de l'école Créer un rond-point reliant le carrefour de l'école et de la RD 38 : contribue à couper la vitesse Conserver la voie de décélération vers la RD 38 Casser la ligne droite au niveau de la traversée centre <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer une continuité piéton/vélo sur la RD38 : direction l'Argentière Séparer la voie mixte de la RN : éviter que les véhicules ne débordent dessus (surélever, installer des plots séparateurs, ...) <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Installer des lumières bleues sur les passage piétons : visibilité Éviter de doubler dans la traversée du centre : terre-plein central (amovible ?), séparation basse, double bande blanche avec ligne rouge, ... Installer un radar dissuasif directement à l'entrée de l'agglomération : faire ralentir avant le panneau (ex. de Saint-Clément) Installer un feu récompense : faire respecter la zone 30 Conserver un seul passage piéton au niveau du carrefour du Bouchouse : installer une signalisation verticale + peinture faux dos d'âne <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas surcharger les trottoirs avec trop de mobilier urbain : garder des trottoirs libres et surélevés

3.5 Secteur Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus facile pour les habitants venant de Géro, etc. Nouvelle piste cyclable <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Limitation à 70 : réduction vitesse et nuisances sonores, plus de sécurité Terre-pleins : obligent à réduire la vitesse <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus d'arrêts de bus Desserte du chemin des Gravières sur un autre chemin : moins dangereux <p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Terre-pleins centraux 	<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Croisement chemin des Gravières avec chemin des Bonnafés : zone accidentogène si plus de modes doux Passages piétons hors agglomération interdits <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> 70km/h encore trop rapide Aucune signalisation, forte vitesse actuelle (L'endroit où les gens vont le plus vite) Avec le tourne-à-gauche du carrefour de la Ruine, risque que les véhicules arrivent encore plus vite car moins de gêne pour les véhicules qui arrivent d'en face et qui vont tout droit Passage piéton n'est pas suffisant pour la sécurité <p>Nuisances / trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> Fortes nuisances actuelles, à diminuer <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> Manque de prise en compte de tous les habitants des « hameaux » Le nouveau chemin des Gravières saccage les parcelles 	<p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Ajouter un panneau « Interdit cyclomoteurs » sur les voies cyclables Modifier le tracé du chemin des Gravières : éviter de couper la parcelle agricole <ul style="list-style-type: none"> Soit relié à la voie du Pra Paret existante Soit raccordée plus bas vers la RN (au niveau de la piste cyclable) Continuer la piste cyclable vers le Sud <p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Diminuer la vitesse à 50km : selon la localisation du panneau d'entrée / sortie de l'agglomération Établir plus de contrôle radar (comme à Saint-Clément) ou dispositif au sol Ne pas diminuer la vitesse à 50km/h : 70km/h suffisant (sinon risque de dépassement dans la zone 30) Installer un radar pédagogique Installer un feu récompense Installer un feu ou dispositif après arrêt de bus : plus de sécurité Sécuriser le croisement chemin des Gravières / Bonnafés : panneau stop, ... Installer des éclairages au niveau du passage piéton (+ clignotants bleus au sol sur les bandes blanches) Diminuer l'impression de largeur de la RN : double ligne blanche / bandes rouges Empêcher les véhicules de dévier sur le bord de la route pour sécuriser les enfants Sécuriser les arrêts de bus scolaires : bouton piéton pour le passage piéton, passerelle piétonne, ... <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir un revêtement anti bruit Aménager des îlots centraux conséquents : surélevés, visibles, ... <p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre le tracé plus sinueux : réduire la vitesse Repousser le panneau d'entrée / sortie du village Agrandir la zone au niveau du carrefour de la Ruine : permettre le demi-tour des bus

3.6 Vue globale du projet

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	PISTES D'AMÉLIORATION
<p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus de sécurité <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Pistes cyclables et trottoirs <p>Nuisances / trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> Moins de nuisances sonores 	<p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas assez de solutions pour faire respecter les vitesses <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque que la piste cyclable soit délaissée pour la RN <p>Nuisances / trafic</p> <ul style="list-style-type: none"> Attention au carrefour du torrent (La Fare) : beaucoup de trafic <p>Tracé de la RN</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas de continuité : route trop sinueuse <p>Impact humain, bâti & environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet (idée) d'appartements dans le garage et de commerces Destruction du bar Attention au Rocher de la Calla, c'est de la roche mère 	<p>Vitesse / sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un contrôle de vitesse au Nord + Sud (comme à St Clément) Mettre en œuvre les nouvelles vitesses maximales en amont du projet Installer des feux récompense Faire respecter la zone 30 : plus d'aménagements physiques <p>Modes doux</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser la piste cyclable pour les poussettes Éviter le goudron sur les pistes cyclables <p>Aménagements connexes</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas traiter le parking Nord du camping, sans intérêt Ne pas faire de la place du Rocher un parking, plutôt un lieu convivial / créer un parking polyvalent avec aménagements Ne pas surcharger les trottoirs avec trop de mobilier urbain : garder des trottoirs libres et surélevés

4 Suites de l'atelier du 26 septembre

- Mise en ligne du support de présentation et de la synthèse de l'atelier n°1 sur le site internet du projet : www.traversee-roche-de-rame.com
- Analyse par la DREAL des contributions de l'atelier n°1 du 26/09, en vue **d'enrichir et d'ajuster le projet** de requalification de la traversée du village
- Partage d'une version consolidée du projet, appuyée sur les contributions de l'atelier n°1, lors d'un **second atelier de travail ouvert aux habitants, le jeudi 7 novembre 2024**
- En parallèle, poursuite de la concertation réglementaire jusqu'au 07 novembre via les outils suivants :
 - **Registre papier** disponible en mairie de la Roche-de-Rame, aux horaires d'ouverture habituels
 - **Adresse postale** : 16 rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3
 - **Adresse e-mail** : rochederame@nicaya.com

5 Annexes

5.1 Contributions littérales des participants

Les contributions ci-après ont été rédigées lors de l'atelier, par les différents hôtes des espaces de travail. Elles constituent la matière brute des contributions, à partir de laquelle la synthèse ci-dessus a été réalisée.

5.1.1 Secteur Entrée Sud – parking et camping du lac

Points forts :

- Plus de places de parking (>20 places)
- Piste cyclable
- Tourne à gauche

Points faibles :

- Questionnement sur la piste cyclable, pourquoi est-elle aussi loin de la route ?
 - Justification de la variante : incompréhension sur la chicane devant le bâtiment Chieno qui impacte le bâti et réduit les places
- Chicane :
 - « Contournées » par certains véhicules « tire » droit
 - Insuffisant ? : visibilité plus forte à faire
- Manque passage piétons devant l'entrée Nord (camping)
- Impact sur le bâti
- Piste cyclable qui s'arrête au parking sud : à poursuivre
- La piste cyclable est « coupée » par l'entrée du parking : la commencer juste après
- Les voitures arrivent avec une vitesse ++ la sinuosité ne suffit pas
- Touche le rocher de la Calla
- Pas assez de précisions sur la sécurisation de la voie douce : proposer des représentations en coupe
- Inquiétude vis à vis du risque de sorties de route au droit de la plage du lac
- La piste cyclable faite pour les vélos de route débouche dans le village (revêtement plutôt pour VTT) revêtement différent donc danger quand reprise sur RN

Pistes d'amélioration :

- Signalisation matérielle centrale plus marquée : objectif réduire la vitesse
- Plus de places de parking au droit du bâtiment Chieno
- Ajouter passages piétons (signalisation ++ et éclairage au sol (clignotant))
- Aucun aménagement ne doit être fait au-delà de la barrière actuelle de sécurité !
- Radar pédagogique + radar positif !
- Éviter d'impacter le Rocher
- M. Libaudiere : contribution par mail
- Créer la continuité avec le Sud et Pra Reboul
- Radar au Sud (Rex de St Clément : positif) au niveau du passage à niveau
- Feu permettant de réguler la vitesse
- Ilot central surélevé pas uniquement peinture

- Sanctuariser un espace libre dans le parking à la jonction avec le chemin piétonisé « de Coutin »

5.1.2 Secteur Centre-bourg – option 1 : Ouverture sur le parc du château

Points forts :

- Meilleure fluidité de circulation
- Pas d'impact sur bâti habité
- Ouverture du centre de village
- Accessibilité piétonne/cycle au village
- Vraie respiration et ouverture vers le parc
- Création d'une place – terrasse

Points faibles :

- Vitesse : respect de la limitation, accélération, prise de vitesse
- Rien pour le bruit
- Impact sur bâti vivant, culture, vie associative, Croquignards
- Présence voitures, 20 places stationnement sur place de l'escalade
- Plus d'obstacle visuel en approche avec la démolition du bâti (trop de perspective)
- Interruption voie cyclable entre maison du doyen et camping du lac
- Rien sur la relocalisation de l'association des Croquignards

Pistes d'amélioration :

- Ralentisseur ? Relocaliser l'association des Croquignards dans le parc du château
- Radar ? y compris de chaque côté du centre bourg
- Ilot séparateur ?
- Améliorer la sécurisation de la traversée piétonne au niveau de la place
- Bande médiane ?
- Chemin entre église et mairie : supprimer la voiture (rue des Queyras)
- Changement de côté des cheminements cyclables
- Maintenir le feu existant
- Doubler le passage piéton de la place (maintenir celui existant)
- Espace de convivialité (bancs, tables ...) de la place de l'escalade, plutôt qu'un parking

5.1.3 Secteur Centre-bourg – option 2 : Place du rocher d'escalade étendue

Points forts :

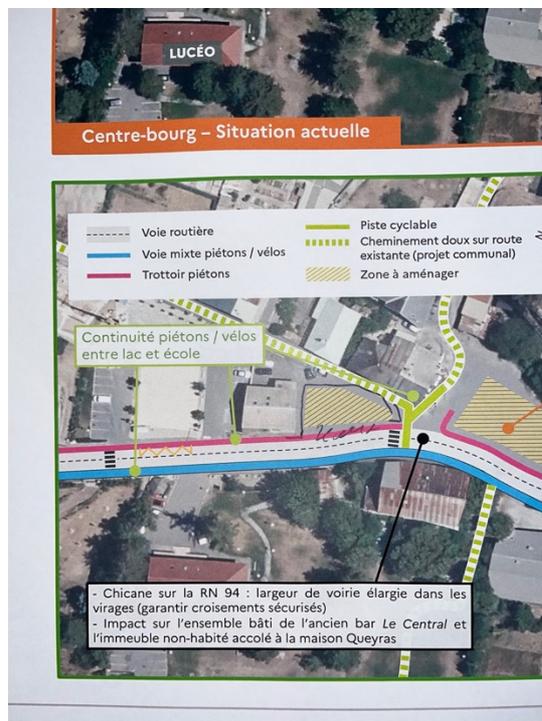
- Maintien de la maison des Croquignards
- Accès piéton en bord de RN (sécurisé) parc
- Vraie chicane (marquée)
- Stationnement
- Mise en valeur rocher
- Maison Boisset moins impactée

Points faibles :

- Démolition bar + habitations
- Nuisances sonores réaccélération
- Beaucoup d'espaces « vides »
- Démolition maison collée à celle des Croquignards

Pistes d'amélioration :

- Terrasse, tables pique-nique, jeux : convivialité
- Feu récompense, passage souterrain : sécurité piétonne
- Remettre en valeur la maison des Croquignards
- Décaler le passage mobilités douces (voir plan) : sans destruction !
- Manque de stationnement : plan (face maison rouge)



5.1.4 Secteur Traversée du centre et carrefour de l'école

Points forts :

- Continuité piétons et vélos +
- 2 passages en amont/aval du pont
- Entrée école bien
- RD 38 bien car obligé de ralentir

Points faibles :

- Chicane RN94 pas suffisante +
- La ligne droite ne va pas aider à ralentir
- RD38 accès Freissinières dangereux car risque de se faire emboutir
- Zone 30 trop longue qui risque de ne pas être respectée, augmentation des dépassements
- Absence de places de stationnement si voie cyclable
 - Kinés, nounous, commerces, résidents
- Créer une continuité piéton/vélo pour prendre la RD38 et aller à l'Argentière en vélo
- Manque de voie d'insertion depuis l'accès Est sur le torrent
- Risque augmentation nombre piétons/cyclistes : augmentation d'accidents
- Pas de vrai moyen de faire ralentir
- Deux passages piétons : manque visibilité pour les piétons et voitures
- Attention accès privatifs sur la zone mixte côté ouest

Pistes d'amélioration :

- Chicane à accentuer +++
- Lumières bleues si passage piétons
- Attention mobilier urbain : il faut des trottoirs libres, hauts
- Rond-point pour couper la vitesse et permettre des insertions
- Voie mixte bleue à surélever pour éviter que les véhicules passent dessus ou plot séparation
- Terre-plein central dans la traversée pour éviter de doubler : amovible ? séparation basse ? double bande blanche + ligne rouge au milieu
- Garder la voie de décélération
- Un radar directement au Sud à l'entrée de l'agglo pour faire ralentir avant le panneau ++ réellement dissuasif : commune St Clément
- Pour faire respecter la zone 30 : feu récompense
- Casser la ligne droite au niveau de la traversée centre
- Laisser un passage piéton au milieu et mettre signalisation verticale + peinture fausse dos d'âne

5.1.5 Secteur Entrée Nord – carrefours de la Ruine et de l'Ascension

Points forts :

- 70 km/h :
 - Réduction vitesse
 - Réduction nuisances sonores
 - Plus de sécurité
- Plus de volonté de réduire vitesse
- Terre pleins obligent à réduire la vitesse
- Les gens venant de Géro etc. plus de modes doux
- Plus arrêts de bus
- Nouvelle piste cyclable
- Terre-plein central
- Suppression desserte chemin gravières sur un autre chemin : moins dangereux

Points faibles :

- Nous ne sommes pas que des hameaux
- L'endroit où les gens vont le plus vite
- Panneau de sortie du village aurait été souhaité plus loin, le déplacer
- Zone d'accélération
- Nuisances, on est proche de la route
- Aucune signalisation, vitesse actuellement
- Quand on arrive de Briançon (ruine) tourne à gauche, on ne gênera plus les gens d'en face qui vont tout droit, ils iront encore plus vite
- Pas de chemin gravière, chemin Bonnafés, zone accidentogène avec plus de modes doux
- 70km/h encore trop rapide
- Nouveau chemin gravières saccage les parcelles, le passer sur le chemin existant au-dessus (voie du Pra-Padet)
- Passage piéton hors agglomération interdit ?
- Passage piéton n'est pas suffisant

Pistes d'amélioration :

- Future voie cyclable : panneau pas de moto
- 50km = dépend d'où on place le panneau d'entrée/sortie de l'agglomération
- Encore sinuer la route pour réduire la vitesse
- Plus de contrôle = radar ou dispositif au sol
- Panneau 50/70, pédagogique, contrôle qui oblige (punitif, feu passe au rouge)
- Feu rouge ou dispositif après arrêt de bus, suffisant comme sécurité ?
- Arrêt scolaire : appuyer bouton, passerelle ?
- Travailler sécurité au niveau croisement chemin Gravières et Bonnafés (vélos, piétons ...) stop etc
- Une passerelle aux arrêts scolaires
- Diminuer 50km/h + radar comme à St Clément
- Diminuer l'impression de largeur avec double ligne blanche + bandes rouges
- Continuer la piste cyclable vers le Sud
- Baisser le nouvel accès chemin gravières plus bas vers la RN et vers la piste cyclable

- Ne pas passer à 50km/h, 70 km/h déjà bien sinon les gens vont s'énerver et doubler dans la zone 30
- Tenir compte du revêtement, goudron qui ne fait pas de bruit
- Éclairages au niveau du passage piéton (+ clignotants bleus au sol sur les bandes blanches)
- Il faut empêcher les gens d'aller à droite en sortant de la route pour sécuriser les enfants
- Il faut des îlots solides, conséquents, sécuriser le croisement du nouveau chemin gravières
- Faire passer le nouveau chemin gravières sur voie Pra Paret
- Agrandir la zone au niveau du carrefour de la ruine pour laisser le bus faire son demi-tour
- Repousser l'entrée du village
- Empêcher les zones de doublement entre les tourne à gauche par une double ligne blanche séparée par une bande rouge

5.1.6 Vue globale du projet

Points forts :

- Les pistes cyclables et les trottoirs
- Plus de sécurité
- Moins de nuisances sonores
- Hypothèse de garder la maison Queyras

Points faibles :

- Il existe un projet d'appartements dans le garage et de commerces
- Impact humain et bâti
- La piste cyclable sera peut-être délaissée pour la RN
- Pas assez de solutions pour faire respecter les vitesses
- Pas de continuité : trop sinueuse
- Destruction du bar

Pistes d'amélioration :

- Avoir une piste cyclable sécurisée vers le carrefour RD38 -> Argentière (le long de la RN)
- Pas d'intérêt à traiter le parking Nord du camping
- La place du rocher = ne pas en faire un parking : plutôt un lieu convivial
 - Ok pour le parking mais polyvalent, avec aménagements
- Attention Rocher de la Calla Roche mère
- Piste cyclable peut servir pour les poussettes
- Attention carrefour du torrent (la Gare) : beaucoup de trafic, Bouchouse
- Contrôle de vitesse (comme à St Clément, Nord et Sud)
- Anticiper la pose de panneaux de vitesse
- Éviter le goudron sur les pistes cyclables
- Mettre des feux récompense
- Faire respecter la zone 30 avec plus d'aménagements physiques

5.2 Liste des participants

Nota : la liste des participants / participantes ci-après a été établie sur la base des signataires de la feuille d'émargement, proposée à chaque participant lors de son entrée dans la salle de réunion.

LISTE DES PARTICIPANTS			
1. ANTOINE	Agnes	20. QUERE	Suzanne
2. BALAS	Marie	21. FREIERMUTH	Sylvie
3. BORGHESE	Raymond	22. FREIERMUTH	Eric
4. BURELLIER	Mathieu	23. PRIVAT	Julie
5. CHOPIN	Alain	24. ALIVON	Stéphanie
6. CLAVEL	Elisabeth	25. GIGNOUX	Lise-Marie
7. COINE	Mathilde	26. MUMBER	Pierre
8. FRANCOU	Etienne	27. BARCENA	Illisible
9. GRARD	Bernard	28. FRISON	Bernard
10. LIBAUDIERE	Emmanuel	29. LEMARIEY	Céline
11. MOYNIER	Michel	30. PARDO	Sébastien
12. PEYRON	Steeve	31. CHIENNO	Olivier
13. PEYRON	Isabelle	32. FRISON	Odette
14. PEYRON	Régine	33. BAVAIS	Yan
15. RICHE	Vincent	34. DAMERVAL	Eddy
16. ROUBAUD	Naomie	35. FLANDIN	Jean
17. BRIELLE	Hubert	36. ROUX	Rémi
18. BRIELLE	Valérie	37. BAUGUION	Sophie
19. LESAIN	Pierre-Yves	38. DUC	Maurice